

C/

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

République Française

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE
SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

Paris, le 28 MAI 1918

N° 147/17,255

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
à MONSIEUR LE Préfet du Cantal

Vous avez bien voulu me faire connaître, en date
du 18 Mai courant qu'une demande de
passeport avait été formée par **Mme CLAVIERES née LIMBERTIE
Marie, et Melle CLAVIERES Pauline** demeurant à Rouffiac
(au Bouyssou)

à l'effet de se rendre en Suisse pour y visiter leur fils
et frère interné militaire .

J'ai l'honneur de vous informer que cette demande
peut être accueillie , mais avant de délivrer le
passeport vous voudrez bien vous assurer que la démarche
faite auprès de l'Oeuvre de la Colonie Suisse a eu le ré-
sultat désiré .

En outre, vous voudrez bien aviser les intéressées
que votre décision ne préjuge pas de celle de l'autorité
consulaire suisse appelée à donner son visa./.

*Reçu le 30 mai
avis au sein de
même jour*

— Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller d'État
Directeur de la Sureté Générale.
— Pour le Conseiller d'État
Directeur de la Sureté Générale
— Le Chef du Cabinet

Chalun

Département du Cantal.

Questionnaire relatif à une
Demande de passeport pour visite à un prisonnier
français interné en Suisse.

A Monsieur le Préfet du Cantal, à Aurillac



Monsieur le Préfet,

Nous, soussignés :

1^{re} Clavières Maria, née Simbertie, née à Cros-
de-Montvert le 2 juillet 1877;

2^e Clavières Pauline Maria, née à Rouffiac
le 11 mars 1896;

de nationalité française;
domiciliées au Bouyssou, C^{me} de Rouffiac
(Cantal);

avons l'honneur de solliciter de votre
bienveillance un passe-port pour nous
permettre de rendre visite à notre fils et
frère interné militaire en Suisse.

Prions agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de notre plus profond respect.
Rouffiac, le 2 juin 1918.

Seniors Pauline

Avis du Maire:

Je, soussigné, certifie que l'identité des deman-
deurs m'est connue.

A ma connaissance, l'attitude de ces personnes
au point de vue national, n'a jamais donné
lieu à remarque défavorable.

Il est exact que leur fils et frère est interné
militaire en Suisse, et malade.

Rouffiac, le 2 juin 1918

Le Maire,

[Signature]

nce de

rec de

4 mai 1918

ur le

8.

le 18 mai

Département du Cantal.

Questionnaire relatif à une
Demande de passeport pour visite à un prisonnier
français interné en Suisse.

Nom et prénoms du Demandeur : M^{me} Clavières, Maria, née Simbertie,
Qualité : métayères et M^{lle} Clavières Pauline
Degré de parenté avec l'Interné : mère et sœur
Adresse actuelle : au Bouryssou, commune de Rouffiac

Nom et prénoms de l'Interné : Clavières, Louis.
Qualité ou grade : soldat au 248^e Régiment d'Infanterie
Lieu d'internement et nom de l'établissement : Goldiwil près Chur
pension Mümlersalp -

Désignation et date de la pièce fournie pour constatation de la présence de
l'Interné en Suisse et du degré de parenté du demandeur : Lettre de mon cousin
Maitre - M. med. D. von Niederhäusern Sekundararzt. en date du 4 avril 1918
C'est le père de l'Interné en Suisse et le père de la demandeur
Le soldat Clavières Louis, est le fils et le père de demandeur

Le demandeur a-t-il déclaré qu'il possédait la somme nécessaire pour le
voyage et le séjour ? Situation nécessaire

Fait à Rouffiac le 7 mai 1918.

Le Maire
Le Préfet

(X) Si on ne peut répondre oui,
mettre : situation nécessaire -
Les intéressés demanderont un passeport
à l'Office de la Colonie Suisse, 10 rue des
Messageries, à Paris.

A compléter et à retourner à la Préfecture

Envoyé le 18 mai